

Bilan de la santé des forêts Ardèche - 2023 -



Faits marquants

Le département de l'Ardèche a été marqué en 2023 par :

- ⇒ une météo caractérisée par un été long, chaud et peu arrosé, les orages bien marqués au mois d'août ont apporté un répit,
- ⇒ l'augmentation en surface et en intensité des zones concernées par le dépérissement du châtaignier, phénomène lié à la fois aux sécheresses, notamment 2022 et 2023 et à la maladie de l'encre,
- ⇒ la stabilisation générale des attaques et de la présence de la chenille processionnaire du pin avec cependant des nids plus petits,
- ⇒ Des dégâts liés à la sécheresse observés sur douglas, sapin (pectiné, grandis), épicéa dans le nord Ardèche et chênes vert et pubescent (principalement dans le sud Ardèche) consécutifs aux années de sécheresse sur l'ensemble du département. Les affaiblissements provoqués par le phénomène les rend fragile aux attaques de divers ravageurs et pathogènes de faiblesse.

Indicateurs de la santé

Etat de santé des essences	Principaux problèmes
Cèdre de l'atlas	Sécheresse
Châtaignier	Sécheresse, encre, chancre, dépérissement
Douglas	Sécheresse (stabilisation)
Epicéa commun	Sécheresse, fomès , scolytes
Frêne commun	Chalarose
Mélèze d'Europe	Chancre du Mélèze
Pins	Sécheresse, Sphaeropsis des pins, bupreste bleu, processionnaire du pin
Sapins	Noble : sécheresse - scolytes
Sapin de Vancouver (grandis)	Sécheresse, scolytes
Autres essences	Pissode, scolytes (nord Ardèche)

Etat de santé : ■ = bon ■ = moyen ■ = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2019	2020	2021	2022	2023
Toutes essences	Sécheresse estivale	■	■	■	■	■
	Dégâts de gel tardif au printemps	■	■	■	■	■
Feuillus	Défoliateurs précoces du chêne	■	■	■	■	■
	Bombyx disparate	■	■	■	■	■
	Oïdium du chêne	■	■	■	■	■
Résineux	Processionnaire du pin	■	■	■	■	■
	Typographe de l'épicéa	■	■	■	■	■
	Maladie des bandes rouges	■	■	■	■	■
	Rougisement printanier	■	■	■	■	■
	Sphaeropsis des pins	■	■	■	■	■
	Tordeuse grise du mélèze	■	■	■	■	■
Peupliers	Rouilles des peupliers	■	■	■	■	■
	Puceron lanigère	■	■	■	■	■
Invasifs	Chalarose du frêne	■	■	■	■	■
	Pyrale du buis	■	■	■	■	■

Problème absent ou à un niveau faible

Problème nettement présent, impact modéré

Problème très présent, impact fort

Evènements climatiques de 2023

L'hiver 2022-23 fut doux et sec.

Le printemps et l'été ont présentés des températures au dessus de la normale, sécheresse et chaleur étaient conjuguées, une faible pluviométrie (surtout en début d'année).

L'année fut marquée par de nombreux départs de feux, plusieurs dizaines d'incendies de forêts, dont 3 marquants : à Marcols-les-Eaux, Astet et Nozières.



Photo des CO du 07

Les dégâts liés à la sécheresse pour la seconde année consécutive

De nombreux signalements ont été effectués sur l'ensemble du département concernant des effets de la sécheresse (sur 2 années consécutives), tant sur les peuplements résineux que sur les feuillus.

Ces dégâts ont été principalement observés sur Douglas, Sapin et Epicéa pour les résineux et sur Hêtre, Chêne vert et pubescent, Châtaignier pour les feuillus.

La majorité des dégâts observés concerne des arbres affaiblis mais causant parfois la mortalité fréquente sur les résineux. Les ravageurs de faible abondance accompagnent ces dépérissements.

Au printemps et à l'été, des rougissements sur douglas ont été observés secteur centre Ardèche (Lalouvesc, Satilleu).

Des cas de chlorose ont été identifiés sur Pin laricio de Calabre (effets de la sécheresse sur les mycorhizes permettant l'absorption du calcaire actif).

Des rougissements et défolia-

tions de nombreuses essences feuillus dans le bas-vivarais, excepté le chêne vert : chêne pubescent en tête, mais aussi frêne commun, fruitiers forestiers, etc.

Sur la fin de l'année 2023, les symptômes étaient moins visibles, le dommage se confondant avec les couleurs automnales (assez tardivement) avant leur chute.

Les évolutions restent à surveiller pour les peuplements concernés en poursuivant les observations.

*Maladie des bandes rouges à Vagnas
(Laurent GOLLIARD)*



Les scolytes liés à l'affaiblissement des arbres (sécheresse)

De nombreux scolytes sur épicéas et sapins sont à l'état endémique sur notre département. La situation ne ressemble en rien à celle constatée dans les départements de l'est de la France.

Les attaques de scolytes ont été observées sur des peuplements d'une trentaine d'années de douglas et de sapin noble dont le Pityographe et le curvidenté.



*Sapin noble à Lanarce
(Frédérique CHAZAL)*

Des mortalités sont présentes dans le nord de l'Ardèche sur des peuplements de sapin pectiné de basse altitude.

La plupart des propriétaires touchés sont avertis et sensibilisés. Des éclaircies coupes sanitaires ont été effectuées mais le problème persiste.

Le phénomène se poursuit sur les secteurs de basse altitude.

Le dépérissement du châtaignier



Châtaigniers à Vals-les-Bains (Valérie CURNIER) vitalité.

Le dépérissement des châtaigneraies est observé depuis 2015.

Des mortalités sont observées sur plusieurs centaines d'hectares de châtaigniers vieillissants,

généralement des taillis issus d'anciens vergers abandonnés, en lien avec la maladie de l'encre (*Phytophthora* sp). s. Le phénomène, qui concerne particulièrement les sols squelettiques, affecte cependant toutes les situations topographiques et est maintenant bien visible en marquant le paysage.

Les peuplements sont également affectés par le chancre du châtaignier (*Cryphonectria parasitica*) qui reste endémique et impactant, d'autant que les arbres présentent une nette baisse de

vitalité. Le phénomène s'amplifie par la répétition des sécheresses et canicules depuis 2015. Il se propage et est de plus en plus visible depuis le début d'année 2023.

Plantations

Cette année a été marquée par plus de plantations et de reboisements en Ardèche.

Suite à un été chaud, fin août début septembre, une bascule est constatée vers un taux de mortalité et un défaut de croissance des plants en augmentation par rapport aux années précédentes. Le taux de mortalité évolue entre 5 et 20 % suivant les essences et les stations.



Plantations centre Ardèche (Valérie CURNIER)

2 sujets à surveiller : la Cécidomyie du Douglas et la punaise du tigre du Chêne

Pour l'instant, ils n'ont pas été détectés en Ardèche.

Une vigilance sur ces 2 parasites est à maintenir, leur présence étant signalée dans des départements limitrophes.

Vos interlocuteurs en 2024

	laurent.golliard@onf.fr	06 18 28 47 48
	bruno.pasturel@cnpf.fr frederique.chazal@cnpf.fr	04 75 65 21 66 06 08 36 61 94
	valerie.curiner@ardeche.gouv.fr	04 75 70 66 70



Pôle Santé des Forêts **Auvergne-Rhône-Alpes**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
16b, rue Aimé Rudel
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.97

Document rédigé conjointement par les correspondants-observateurs du département et le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes